

*Ut inter homines non habitet auctor sceleris antequam parentibus satisfaciatur.*

Je finirai ce parallèle par la conformité qui se trouve encore entre quelques mots qui nous restent de la Langue Francothertisque, & des termes Allemands.

J'ai déjà dit qu'on donnoit autrefois parmi nos premiers François le nom de *Vergeita* à cette amende qui se payoit pour un homicide. *Gelt*, signifie en Allemand argent, & *Weren* se défendre.

*Fredum* étoit cette partie du même argent qu'on payoit au Fisc du Prince, du mot Allemand *Frid*, qui veut dire paix, & comme le prix de la reconciliation.

Rien n'est plus commun dans nos anciennes Loix que le terme de *Gravio*, pour dire un Comte ou un Juge; les Allemands ont conservé la même signification au terme de *Graven*, d'où sont venus les Dignitez si connus de Landgrave, de Burgrave, & de Margrave.

*Rachainbourgs* étoient les Assesseurs de ces mêmes Juges, & *Ratchen* veut encore dire en Allemand concilier.

Un deserteur dans nos Loix Saliques s'appelle *Heresclit*, aparamment du mot Allemand *Here*, qui veut dire Camp ou Armée.

*Feida* étoit cette inimitié déclarée par voyes de fait entre les familles, & *Feid* en Allemand signifie guerre.

Terre en *Franc-Allen*; ou *Allen de Franc*; terme assez connu par nos Loix Saliques, semble venir de *Deinanlos*, qui en Allemand signifie la même chose; c'est-à-dire, Terre hereditaire.

*Druchte* dans nos Loix Saliques veut dire une fille accordée & promise à un mari: les Allemands